



FAIRE CESSER LA RUMEUR INEXACTE

mise au point sur les réseaux sociaux

Des informations circulent sur les réseaux sociaux et dans la presse depuis deux jours, mettant en cause un avocat et par voie de ricochet, la CNBF, en ce qu'elle n'assumerait pas ses missions de recouvrement.

Ces informations sont inexactes.

La CNBF, ses élus et ses salariés, sont tenus au secret professionnel : aucune autre information ne sera donnée.

M° Pierre Brégou

Président de la CNBF

[Retour à la rubrique des actualités](#)